

DEMANDE D'AUTORISATION DE VOIRIE et/ou D'ARRETE DE CIRCULATION ET DE STATIONNEMENT

Monsieur le Maire,

Je soussigné :

Agissant en qualité de : propriétaire ou entrepreneur

Demeurant à :

N° de Téléphone/Portable :

Email :

Sollicite : pour mon compte personnel pour le compte de :
demeurant à :

L'autorisation d'utiliser : les espaces verts le trottoir le chemin rural
 la chaussée * le stationnement *

*Préciser les modifications : interdiction provisoire du stationnement au droit du chantier (nombre de places :)
 rétrécissement de la chaussée
 régulation de la circulation par alternat (préciser le type d'alternat : manuel ou feux)
 barrer la rue avec mise en place des déviations (préconisations mairie, mise en place à la charge du requérant)

Nature des travaux (exemple : toiture, façade, réhabilitation, construction, etc.) :

Nécessitant : pose d'une benne de chantier
 pose d'un échafaudage, emprise : mètres linéaires.
 installation d'une base de chantier ou d'une grue
 stationnement d'un véhicule dédié au chantier
 autre :

Adresse des travaux :

Date envisagée pour le commencement des travaux : Horaires :

Durée prévue :

Pièces à joindre : plan de situation et/ou photo, schéma sommaire de l'emprise au sol des travaux programmés sur le domaine public.

AVIS IMPORTANT :

-Toute demande est à envoyer de manière à être réceptionnée par les services en charge du traitement au moins 10 jours ouvrés avant la date envisagée des travaux pour établissement de l'arrêté municipal, soit par mail à l'adresse : techniques@saint-chamond.fr soit par courrier (en tenant compte des délais de traitement de la poste) ou dépôt à l'accueil mairie.

-La mise en place matérielle de ces modifications (fourniture et installation de panneaux, barrières, etc.) est entièrement à la charge du requérant.

-Il est rappelé aux requérants qu'il est formellement interdit d'entreprendre des travaux sur les voies publiques ou le long de celles-ci avant qu'ils ne soient en possession de l'autorisation de voirie délivrée par le Maire.

-Toute demande ne remplissant pas l'intégralité des critères requis ne sera pas traitée.

-Cette autorisation est indépendante de toute autorisation d'urbanisme qu'il appartient au demandeur d'obtenir avant le début des travaux n° du dossier d'urbanisme correspondant, ainsi que toute demande d'autorisation de voirie pour tout travaux de fonçage sur le domaine public à adresser à Saint Etienne Métropole (www.saint-etienne-metropole.fr)

Je m'engage à réaliser la réfection définitive de la chaussée en fonction des prescriptions données par Saint Etienne Métropole, à éliminer les gravats et résidus de chantier et à payer la redevance d'occupation du domaine public.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments distingués.

A : le : (signature)